

## Les principales décisions prises par le comité syndical

2<sup>nd</sup> semestre 2021

### Chères collègues, Chers collègues,

La transformation digitale a une portée considérable tant pour le monde du travail (entreprises comme collectivités territoriales) que pour la société dans son ensemble.

Cette révolution numérique est si importante que certains « spécialistes » la comparent à la naissance de l'imprimerie il y a plus de cinq siècles.

Dans cette nouvelle ère, les canaux numériques se multiplient et leurs usages montent en puissance. Les réseaux sociaux sont ainsi devenus des outils incontournables de communication.

Les organisations doivent aujourd'hui tirer avantages des opportunités digitales pour développer leur notoriété, leur chiffre d'affaires et adapter leur culture d'entreprise. Augmentation de la visibilité de la marque, partage des actualités, fidélisation des clients et des salariés, recrutements... les réseaux présentent de nombreux atouts pour l'entreprise.

C'est pourquoi, le SATESE 37 a décidé, en 2022, d'entrer dans ce mouvement et de s'appuyer sur LinkedIn® pour créer sa propre page :

<https://www.linkedin.com/company/syndicat-d-assistance-technique-pour-l-epuration-et-le-suivi-des-eaux-d-indre-et-loire>

Pour vous, Délégué(e)s du syndicat, ce sera l'occasion de disposer d'un nouvel outil de communication vous permettant d'être en relation directe avec notre établissement et d'être plus régulièrement informé(e)s de son action au quotidien en faveur de l'environnement.

Aussi, je vous invite dès à présent à vous abonner à notre réseau social professionnel.

**Joël Pélicot**

Président du SATESE 37



Valérie TUROT

### **POLITIQUE**

#### **Composition du bureau**

Comme suite aux élections départementales de juin 2021, l'Assemblée délibérante a procédé,

lors du Comité Syndical du 27 septembre 2021, à la désignation de la nouvelle Vice-Présidente chargée de représenter le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (CD 37) au sein du Bureau du SATESE 37, en remplacement de Patrick DELETANG. Il s'agit de Valérie TUROT, Conseillère départementale déléguée du canton de Joué-lès-Tours.

#### **Partenariat Observatoire 41/ SATESE 37**

En 2019, le SATESE 37 a accepté la proposition du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (CD 37) de participer à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) départemental et a confirmé, à cette occasion, son souhait d'adhérer à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du Loir-et-Cher (OET 41), organisme chargé d'accompagner le Département et ses partenaires dans cette démarche. Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Observatoire, le Syndicat a décidé de se porter candidat à cette élection. Celui-ci ayant été élu au titre des « autres membres actifs », l'Assemblée délibérante a désigné Bernard ELIAUME, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, pour représenter le SATESE 37 auprès de cette instance.

#### **Partenariat SAGE de la Vienne Tourangelle**

Par courrier en date du 3 septembre 2021, le Président de l'Association des Maires

d'Indre-et-Loire (AMIL) a informé le SATESE 37 qu'il avait été saisi, par les services de la Préfecture, pour procéder à la nomination des membres du collège des « collectivités » au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vienne Tourangelle. Un siège ayant été réservé au SATESE 37 au sein de cette commission, l'Assemblée délibérante a désigné Joël PELICOT, Président, pour représenter le Syndicat auprès de cette instance.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **Délégations de compétences**

Lors du Comité Syndical du 27 septembre 2021, l'Assemblée délibérante a accepté l'adhésion, au 1<sup>er</sup> octobre 2021, de la Communauté de Communes du



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELRENAUDAIS

Castelrenaudais (CCC) pour la compétence « SPANC », enregistrant par la même occasion l'entrée d'un nouvel adhérent au sein du Syndicat. Elle a également approuvé l'adhésion, à compter de cette même date, de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) et de la commune de Pouzay pour la compétence « Contrôle des raccordements AC ». Toujours au titre de cette dernière compétence, l'instance a également validé, à l'occasion de la réunion du 6 décembre 2021, l'adhésion de la commune de Champigny-sur-Veude, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### ► Actualisation des statuts

Avec l'enregistrement d'un nouvel adhérent, le SATESE 37 a dû procéder à l'actualisation de ses statuts, plus particulièrement l'annexe relative aux collectivités adhérentes, conformément à la demande des services de la Préfecture. Les membres de l'Assemblée se sont prononcés favorablement sur le projet d'actualisation présenté.



Gladys SEN ONGBABOULE

## RESSOURCES HUMAINES

### ► Protection sociale complémentaire

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 a déterminé que les collectivités territoriales et leurs établissements publics devaient organiser un débat sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire (PSC) dans un délai d'un an à compter du 18 février 2021. Conformément à cette directive, les membres de l'Assemblée ont échangé sur les modalités de mise en œuvre de cette participation, qui deviendra obligatoire pour les employeurs publics au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la complémentaire prévoyance et le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la complémentaire santé. Ce débat s'est appuyé sur un état des lieux réalisé en interne par Gladys SEN ONGBABOULE, Chargée de développement RH, recrutée le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

### ► Frais de déplacement

Lors du Comité Syndical du 6 décembre 2021, l'Assemblée délibérante a décidé d'autoriser le dépassement des forfaits « indemnité forfaitaire de remboursement des frais d'hébergement » et « indemnité forfaitaire journalière de déplacement » jusqu'au 31 décembre 2022. Elle a également décidé de déroger au remboursement forfaitaire des frais de repas et d'instaurer un remboursement au réel. Ces mesures entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## FINANCES

### ► Plan pluriannuel d'investissement 2022-2026

Dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité, le SATESE 37 a décidé, en ce début de mandat, de mettre en place un nouvel outil prospectif, permettant au Syndicat de faire le point régulièrement sur les investissements nécessaires au maintien qualitatif

de ses services et infrastructures. Lors du Comité Syndical du 27 septembre 2021, l'Assemblée délibérante s'est prononcée favorablement sur le plan proposé, estimé à 273 300 euros pour les 5 prochaines années.

### ► Orientations budgétaires 2022

Le SATESE 37 a établi une nouvelle fois son « rapport sur les orientations budgétaires ». Outre l'obligation fixée par la réglementation, ce rapport a été l'occasion, pour l'exécutif, de présenter aux Délégué(e)s l'évolution de la situation financière du Syndicat, ainsi que les grandes orientations pour les années à venir; et, pour les Délégué(e)s, de disposer d'une analyse budgétaire complète leur permettant de se prononcer sur le projet proposé par l'exécutif. Ce rapport a été un véritable appui au débat d'orientation budgétaire et a participé au renforcement de la démocratie participative au sein du Syndicat.

### ► Tarifs 2022

Conformément aux orientations budgétaires proposées pour 2022, l'Assemblée délibérante a approuvé le projet de tarifs qui lui a été soumis. Si les tarifs de la contribution des membres et des prestations « classiques » restent identiques à ceux de 2021, il a été validé le principe, pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), de créer des tarifs différenciés selon si les installations sont considérées comme inférieures ou égales à 20 équivalent/habitants, ou bien supérieures à cette capacité. En effet, sur des dossiers plus importants, les technicien(ne)s du SATESE 37 sont régulièrement amené(e)s à y passer davantage de temps.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### ► Programme prévisionnel 2022

Concernant le « suivi station d'épuration », le programme 2021 prévoit 709 visites sur site, auxquelles viennent s'ajouter 113 interventions sur le réseau et 53 réunions de synthèse. Ces 875 interventions sont réalisées sur un parc de 237 stations d'épuration. Le suivi de 12 stations d'Industriels ou Etablissements Publics/Privés vient compléter ce programme.

Dans le cadre de la « prestation travaux », il est prévu une vingtaine d'actions sur les 8 stations d'épuration en construction, extension ou aménagement. Il convient d'y ajouter d'éventuelles missions réalisées en partenariat avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales d'Indre-et-Loire (ADAC 37).

Au niveau des « études spécifiques », une vingtaine d'actions est inscrite au programme de 2022.

Enfin, dans le cadre de sa nouvelle compétence, le SATESE 37 prévoit de réaliser près de 300 contrôles de raccordements au réseau public de collecte des eaux usées.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### ► Programme prévisionnel 2022

Dans le cadre de la mission « contrôle du neuf », le programme 2022 prévoit 900 visites (projet et réalisation). A cela viennent s'ajouter 1 000 visites « diagnostic immobilier » et 900 visites « contrôle de fonctionnement ». Concernant les « opérations groupées de réhabilitation » lancées depuis 2018, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) a signifié au Syndicat son choix d'arrêter les financements à compter de 2022.

### Pour en savoir plus...

Toutes les décisions et leurs documents sont consultables sur le site internet du SATESE 37 : [www.satесе37.fr](http://www.satесе37.fr)



## CALENDRIER DES PROCHAINS COMITÉS SYNDICAUX

Lundi 13 juin 2022

Lundi 26 septembre 2022

Lundi 5 décembre 2022

À la Maison des Sports  
de Parçay-Meslay,  
à 14h30 précises

[www.satесе37.fr](http://www.satесе37.fr)

Syndicat d'Assistance Technique  
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux  
d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation,  
37210 PARCAY-MESLAY  
Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38  
[satесе37@satесе37.fr](mailto:satесе37@satесе37.fr)

Directeur de publication : Joël Pélicot  
Rédaction : Stéphanie Riocreux,  
Rodolphe Rouault  
Conception/montage :  
EFIL Communication - [www.efil.fr](http://www.efil.fr)

ISSN : 2114-0545



PEFC / 10-32-2667  
PROMOUVOIR LA GESTION  
DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé par un imprimeur labellisé  
IMPRIM'VERT®